

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an..... \$2.00

Canada et Etats-Unis..... 1.50

France..... fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE.

J. MONIER, Directeur.

Représenté en France par:

LES COMPTOIRS COMMERCIAUX FRANÇAIS.

58 rue des Petites Ecuries, Paris.

MONTREAL, 21 JUIN 1889.

A NOS ABONNÉS

Nous n'avons encore jamais demandé à nos abonnés par la voie de notre journal, de payer leur abonnement, et pour plusieurs raisons: la première c'est qu'un grand nombre d'entre eux nous ont payé régulièrement sur le reçu de leur compte; la seconde, c'est que nous comprenions qu'il eût été présomptueux de notre part d'exiger le paiement d'avance de l'abonnement à un nouveau journal, lorsqu'il arrive si souvent que les nouvelles entreprises de ce genre ne vivent pas jusqu'à la fin de la première année.

Aujourd'hui que LE PRIX COURANT a fourni une carrière de près de deux ans, et qu'il offre aux abonnés une garantie suffisante nous croyons devoir leur rappeler ce principe général que les abonnements aux journaux sont payables d'avance. Un certain nombre sont déjà sur ce point en règle avec notre administration, d'autres sont en retard de quelques mois et un petit nombre d'entre eux nous doivent des arrérages.

Nous savons que de petites dettes de ce genre sont facilement oubliées et nous n'attribuons pas ces retards à la mauvaise volonté; au contraire, nous sommes persuadés que tous nous sauront gré de leur avoir rafraîchi la mémoire à ce sujet et s'empresseront de nous faire parvenir la petite somme qu'ils nous doivent.

Pour leur épargner le trouble de consulter leurs reçus, nous commençons cette semaine à leur envoyer des comptes—et nous leur serons très obligés s'ils veulent bien nous faire remise au plus tôt.

ATTENTION.—A tous ceux qui seront en règle avec notre administration, c'est-à-dire à tous ceux dont l'abonnement de l'année courante sera payé d'avance, au 15 juillet prochain, nous enverrons dans le cours du mois août, un véritable petit objet d'art, joignant l'utilité à la beauté, qui leur sera agréable souvenir de leur ponctualité en affaires et des bonnes relations qui existent entre LE PRIX COURANT et ses nombreux abonnés.

ACTUALITES

La requête de la Société des Marchands Détailliers de Nouveautés, demandant l'augmentation de la licence payée par les colporteurs, a été présentée au Conseil de Ville par M. l'échevin Jérémie Perrault. Nous espérons que le conseil la prendra sérieusement en considération et étudiera avec soin cette question, il a le temps nécessaire pour cela, car

l'amendement au règlement concernant ces licences ne pourrait être mis en vigueur qu'à l'expiration des licences actuelles, c'est-à-dire au 1er mai 1890.

L'association des épiciers détailliers de Toronto est un corps actif, qui se réunit tous les mois et discute avec intelligence et connaissance de cause les questions qui intéressent spécialement ses membres. Ainsi, dernièrement on y discutait la question des compositions avec les faillis; l'assurance des stocks, la protection contre les mauvais payeurs, etc.

Nous avons, à Montréal, une association du même genre, mais elle n'a ni le nombre de membres, ni l'activité de l'association de Toronto. Non pas que nos épiciers soient moins intelligents que leurs confrères de Toronto, mais ils sont tous plus ou moins apathiques et le petit nombre de membres qui assistent aux réunions mensuelles témoignent qu'ils ne s'intéressent pas assez aux affaires de leur commerce.

Nous aimerions à voir tous les épiciers, sans exception, faire partie de cette association (la cotisation n'est que de \$2.00 par année), assister aussi souvent que possible à ses réunions, et y donner sans gêne, sans crainte et avec leur intelligence naturelle, leur avis sur les questions débattues.

La statistique des arrivages et des expéditions recueillie par la Chambre de Commerce rend de grands services en ce qu'elle permet de se rendre compte du mouvement des produits agricoles, des existences disponibles etc.

Il existe cependant une lacune que nous nous permettons de signaler, aujourd'hui, non pas qu'elle soit de date récente, mais nous croyions que le secrétaire de la Chambre s'en serait aperçu lui-même et l'aurait comblée. Cette lacune existe dans la statistique qui concerne le beurre, le fromage, les œufs, les grains etc. Les tableaux des arrivages à Montréal affichés dans la salle de lecture donnent bien les quantités arrivant chaque jour par le Grand Tronc, le Pacifique Canadien et le Canal; mais il n'est tenu aucun compte de ce qui arrive des points de l'est de Montréal par les vapeurs de la compagnie du Richelieu. Or comme les produits qui arrivent par cette voie figurent dans les tableaux d'exportation, il en résulte que les quantités restant en magasin d'après ces tableaux sont erronées et de nature à tromper ceux qui voudraient en faire la base de leurs calculs pour une spéculation quelconque.

Nous croyons que les autorités de la compagnie du Richelieu se feraient un devoir, si la Chambre de Commerce le leur demandait, de lui fournir un bulletin journalier des arrivages de produits agricoles par ses vapeurs, comme le font aujourd'hui nos compagnies de chemins de fer et le bureau du Canal.

L'énorme vitesse acquise par les paquebots de récente construction des lignes entre New-York et Liverpool, et au moyen de laquelle on arrive à faire la traversée en six jours, fait prévoir le moment prochain où nous aurons sur l'o-

céan deux classes de navires à vapeur, l'une à grande vitesse pour les passagers, les malles, les valeurs et les objets d'échange pour qui la rapidité du transport est une condition essentielle de la valeur commerciale; l'autre à vitesse plus modérée pour le gros des marchandises: de même que nous avons sur nos chemins de fer des trains de voyageurs et des trains de marchandises.

En effet, les nouveaux modèles adoptés par l'architecture navale pour la coque de ces "levriers de l'océan", dans laquelle la vitesse est la première et la principale qualité que l'on cherche à atteindre, tendant à rapprocher du fuseau, à allonger les perpendiculaires, à diminuer l'écartement des taux, en un mot, à réduire au minimum la résistance opposée par les flancs du navire à la poussée des hélices. Ces conditions, avec le développement énorme de l'espace destiné aux machines, à l'approvisionnement de combustible etc, ne laissent que peu d'espace pour le fret; il devient de plus en plus évident que, plus ces modèles iront en s'accroissant, moins les nouveaux navires seront propres à prendre des chargements de fret proportionnés à leur tonnage; plus le coût du transport du fret par tonne sera élevé et plus on sera forcé de s'entendre à peu près exclusivement au transport des passagers, malles, valeurs, et autres objets de grande valeur sous petit volume dont le coût du transport ne changera pas beaucoup la valeur marchande, comme les soieries, la haute nouveauté, les beaux objets d'arts, etc.

Aux vitesses acquises par l'Alaska et le City of New-York récemment, un des vapeurs rapides que nous promettement MM. Anderson ne mettrait que trois jours entre l'Irlande et Terre-Neuve, et si, comme complément à l'établissement de cette ligne comme corollaire à l'annexion de Terre-Neuve au Canada, on construirait le chemin de fer projeté à travers l'île, la traversée réelle de mer ne serait plus, entre St-Jean et Queenstown, Mobile ou Cork, que de trois jours, ce qui ne pourrait manquer d'attirer sur cette ligne la meilleure partie du trafic de grande vitesse de toute l'Amérique du Nord.

LA BANQUE VILLE-MARIE.

Nous devons nous féliciter, après avoir traversé une période de critique pour le commerce et l'industrie, de voir nos banques, surtout celles, comme la Banque Ville-Marie, qui sont le plus en contact avec nos commerçants et nos industriels canadiens-français, présenter à leurs actionnaires un résultat aussi satisfaisant que celui que cette banque vient de leur présenter mercredi.

Les bénéfices réalisés par la Banque Ville-Marie, pendant l'exercice 1888-89, après déduction des frais d'administration, des intérêts accrus sur les dépôts, et des pertes encourues ou prévues sur les opérations de l'exercice ont été de \$48,419.51, soit une fraction de plus que 10 p. c. sur le capital payé de la banque. Et sans le vol commis à la succursale de Hull, cet hiver, et qui a causé une perte non comprise dans les déductions ci-dessus, de \$6,273, il serait resté à

la banque, après avoir payé 7 p. c. de dividende, environ \$15,000 à porter au fonds de réserve.

Quoiqu'il en soit, elle a ajouté \$6,000 au fonds contingent qui, avec les \$4,100 de l'année dernière, est maintenant de \$10,100, et elle a gardé \$5,747.21 au crédit du compte profits et pertes. En présence des éventualités qui pourraient se présenter dans le cours de l'exercice actuel, nous considérons comme excellente politique la constitution d'un fonds contingent d'où l'on peut tirer, en cas de besoin, les fonds nécessaires, sans toucher à la réserve proprement dite et sans diminuer les revenus des actionnaires.

Nous constatons avec plaisir les progrès accomplis par la banque pendant l'année et qu'établit l'état comparatif suivant:

Escomptes,

31 mai 1889.....	\$1,331,600
31 mai 1888.....	1,082,847

Augmentation.....	\$248,753
-------------------	-----------

Dépôts à demande.

31 mai 1889.....	\$252,525
31 mai 1888.....	152,507

Augmentation.....	\$ 100,018
-------------------	------------

Dépôts portant intérêt.

31 mai 1889.....	914,836
31 mai 1888.....	616,495

Augmentation.....	\$ 298,341
-------------------	------------

Bénéfices nets.

1888-89.....	\$48,419.51
1887-88.....	38,217.19

Augmentation.....	\$10,202.32
-------------------	-------------

Moins perte de Hull.....	6,273.00
--------------------------	----------

Augmentation net.....	\$3,929.32
-----------------------	------------

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs les remarques faites par M. Weir, le président de la banque, sur la question si controversée de la circulation des banques. Son argument en faveur du maintien de cette circulation nous paraît tout à fait concluant et nous espérons, comme lui, qu'on trouvera moyen de garantir la circulation sans en donner le monopole au gouvernement.

Avons-nous besoin de mentionner qu'une large part du succès de la banque revient à son intelligent caissier, M. Ubalde Garand, dont l'habileté, le jugement et la science des affaires ne le cèdent qu'à son affabilité et à sa popularité parmi tous nos commerçants et hommes d'affaires?

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

Malgré la crise qui a sévi cette année sur notre commerce, malgré la difficulté extraordinaire de la perception des comptes, à la campagne et à la ville, malgré les pertes causées par les faillites qui ont au lieu cet hiver, il nous fait plaisir de constater que la Banque Jacques-Cartier, une de nos plus anciennes institutions nationales, a pu réaliser cette année des bénéfices nets supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Au 31 mai 1889 les bénéfices nets de l'exercice, toutes réductions faites, ont été de \$42,276.82; dans l'exercice précédent, ils avaient été de \$39,200.19, soit une augmentation de \$3,000; ce qu'a permis à la banque de payer deux dividendes